

Adresses de la société populaire et du comité révolutionnaire de Riom, qui félicitent la Convention qui a encore une fois sauvé la patrie et assuré la liberté, lors de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses de la société populaire et du comité révolutionnaire de Riom, qui félicitent la Convention qui a encore une fois sauvé la patrie et assuré la liberté, lors de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 687-688;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_21078_t1_0687_0000_6

Fichier pdf généré le 30/01/2023

« La Convention nationale, sur la proposition d'un membre [BEZARD?], renvoie la pétition et les pièces jointes au représentant du peuple à Lille, qui est autorisé à prendre, sans délai, les renseignements nécessaires sur la détention du citoyen Riquet, et prononcer sur ses réclamations.

» Le présent décret ne sera pas imprimé; il sera inséré au bulletin et envoyé, avec la pétition, à Lille, par le comité des décrets. » (1).

44

La société populaire de Riom félicite la Convention nationale sur ce qu'elle vient une seconde fois de sauver la patrie, et d'assurer la liberté; que la vertu a été la pierre de touche pour discerner les traîtres et pour les démasquer... « Conservez, repréensans, cette » vertu mâle qui ne connoît pour ami de la » patrie que l'homme vertueux qui sait tout » sacrifier au bonheur de tous... Liberté! divi- » nité tutélaire des Français,... inspire à tes » vrais amis, comme tu l'as déjà fait, la sa- » gesse, pour déjouer les trahisons, et le cou- » rage pour les anéantir ». La société de Riom invite la Convention à rester à son poste pendant que les sentinelles de la République continueront de veiller, avec les législateurs, jusqu'à l'extinction du dernier des ennemis du peuple et de la liberté (2).

[Riom, 5 germ. II. La Sté popul. à la Conv.] (3).

« Citoyens,

Une grande conspiration avoit été ourdie dans votre sein, elle a été anéantie, et les coupables ont payé de leurs têtes. Les villes de Marseille, Agen, Toulon ont osé abattre l'étendard de la liberté et y substituer celui du despotisme, elles ont été subjuguées et punies. Les rebelles de la Vendée sont terrassés, nous devons croire que, désormais tranquilles au-dedans, nous n'aurions plus autre chose à faire qu'à chasser loin de nos frontières les cohortes esclaves des rois coalisés contre nous. Faut-il donc que la trahison, toujours renaissante, entreprenne encore de troubler de si douces espérances, et que ceux-là même, dont le patriotisme, d'autant plus ardent qu'il n'étoit que simulé, nous avoit séduits, soient les principaux auteurs de la plus indigne des conjurations.

Citoyens, vous connoissez les coupables, les destinées de la République sont dans vos mains; il est inutile de vous retracer vos devoirs. Votre conduite passée nous assure de votre conduite à venir. Soyez fermes, soyez justes, restez à votre poste, pour nous, fermes au nôtre, tant que la confiance de nos concitoyens et la vôtre nous y conservera, nous serons exacts à faire exécuter vos décrets, et nous n'oublierons rien pour perpétuer dans cette commune le bon esprit qui y a toujours dominé.

MONTLIBRE (secrét.), B. DUMONT (présid'), GONDENCET, SOUBRET, DANIEL, J. ROUGIEZ (secrét.),

(1) P.V., XXXIV, 322.

(2) P.V., XXXIV, 322. Bⁿ, 19 germ. (suppl^t); Débats, n° 568, p. 349.

(3) C. 298, pl. 1037, p. 12.

BORDEN, J. ARMAND, ROHZY, SAURET, BITON père, COQUERY, CURO, DUBREUL, BERNODAU, FAUCON, SAUVAGEON, TARDIT, FAURE, LAPEYRE jeune, N. HOCHÉ, TARDIT, SOHIER cadet, LE BEAU, BORDIER, GRANIER, DISSARD, SOLIER, FERRAN, GUILLAUME, SORAQUIER cadet, MALAFOSSE, ROUHALLIAT, MAUD, COSTE, ROUX, FAYDIT, IVRE-RIET, ROUGIER, DUMONT, MARMAY, BITON fils, MARTIN, NEUVILLE, FRELUT, T. VERLANDES, GIRAUD NOLHAC, TUSCHARD, GACON, FLOURIT, DUBOIS, G. TUILHAUD, VOUSSEL, E. JOMOT jeune, PRULIÈVE, BARJAUD, MORAND, COQUERY, DELARBRE, VAZEILLE, CHASSASSAING, EGRINOSE, LAMADOU, DUMONCEL, SANDOULI, GONARD, VACHET, GOUNOT, ROUX, SAVOUREUX, DANIEL, LEVACLOUX, COUIAS, D. F. BARRARD, G. BEAULATON, TRIPHON, GILBERT fils, DUBREUL, AUBERT jeune, DEPAROUE, PURAY, CHARVILLHA.

Le comité révolutionnaire de la même commune exprime les mêmes vœux. « Confiance » entière dans la sagesse du comité de salut » public... Le crime, continue-t-il, ne peut lut- » ter longtemps contre la vertu. La vertu!... » source du bonheur, fondement de la liberté, » sans laquelle l'égalité n'est qu'un vain nom, » et la République ne peut exister. Poursuivez, » législateurs, votre marche vers ce but sacré; » fondez la morale comme vous avez créé le » gouvernement, et la France jouira d'une » constitution qui a pour principe la nature, » et dont notre bonheur sera le fruit. ». Félicitation de la découverte et de la punition des conspirateurs, d'autant plus dangereux qu'ils se cachent sous le masque du patriotisme le plus ardent; confiance dans la Convention, invitation à rester à son poste; tel est le vœu de la commune de Riom (1).

[Riom, 5 germ. II. Le C. révol. à la Conv.] (2).

« Représentans,

Par vous la France est libre une seconde fois, par vous la France atteindra le bonheur, la vertu a été la pierre de touche avec laquelle vous avez reconnu les traîtres, et aussitôt vous leur avez arraché le masque. Aussitôt sont tombés de leurs mains, les poignards que déjà ils dirigeoient contre vous et contre le peuple. Le dévouement républicain a soutenu votre courage et une trame de sang a été déjouée. Les chaînes que l'on préparait au peuple se sont brisées et il vous a dû son salut.

Conservez Républicains cette fierté terrible qui jette l'effroi dans l'âme des coupables, cette vertu austère qui ne reconnaît pour ami de la patrie, que le bonheur commun.

O Liberté, divinité tutélaire des Français! Les gémissements retentiront-ils éternellement sur les marches de tes autels. Le sanctuaire où tu rends tes oracles sera-t-il donc toujours pratiqué ou entouré par des traîtres? Lance tes foudres. Inspire à tes vrais amis la sagesse pour déjouer les trahisons, le courage pour les combattre, l'énergie nécessaire pour fonder la République sur les cadavres de tes ennemis.

Représentans, restez à vos postes en dépit des traîtres. Jouissez du bien que vous avez fait,

(1) P.V., XXXIV, 323.

(2) C. 298, pl. 1037, p. 11.

jouissez du fruit de la victoire. Ajoutez à notre bonheur. Et nous sentinelles de la République, nous jurons de veiller avec vous jusqu'à l'extinction du dernier des ennemis du peuple.

Vive la République, Vive la Convention, Confiance absolue au Comité de salut public. »

G. BEAULATON, GRANCHIER, GILBERT fils, AUBERT j^e, COUCHON, ROUGIER, DUMOULIN, CARTON (*agent nat.*), TRIPHON.

[Riom, 5 germ. II. La comm. à la Conv.] (1).

« Représentants du peuple,

Une vaste conspiration la plus astucieusement combinée de toutes celles déjouées jusqu'à ce jour, celle sur laquelle devaient le plus compter nos ennemis, vient d'être découverte par les soins du Comité de Salut public : vous avez fait arrêter les traîtres, et déjà la patrie est vengée.

Votre énergie a sauvé la chose publique : quelle espérance pour la nation ! Quel désespoir pour les tyrans coalisés ! leurs trônes s'écrouleront, et la République française se maintiendra, une et indivisible ; le crime peut-il constamment triompher de la vertu. La vertu ... sans elle, il n'est pas de bonheur sur la terre ; sans elle la Liberté n'est assise que sur l'opinion, l'égalité n'est qu'un mot, alors il peut bien exister un gouvernement républicain, mais la république n'existe pas.

Poursuivez, en restant à votre poste avec le même courage, la même intrépidité votre marche vers le but de tous les législateurs philosophes, fondez la morale, comme vous avez créé le gouvernement, et les Français heureux et tranquilles, jouiront des bienfaits d'une constitution qui a pour principe la nature, pour soutien la vertu. Comptez sur le zèle et les efforts des sincères amis de la patrie à vous seconder, fermes dans leurs principes, fixés déterminément (*sic*) à leurs fonctions ; recevez le témoignage de leur reconnaissance pour vos travaux immortels, ils jurent de mourir libres et républicains, ils vous promettent obéissance à vos décrets et leur exécution la plus prompte, et la plus sévère confiance au Comité de Salut public et surveillance la plus exacte et la plus rigoureuse, rien ne leur coûtera pour maintenir la Liberté publique.

CHAPRAC (*maire*), DANIEL (*agent nat.*), FLOURET, GRANCHIER (*off. mun.*), VAZEILLE, NEUVILLE (*notable*), DEVÈCE (*notable*), MARTIN (*notable*), MAUDON (*notable*), COSTE, CHOSSILLE, FAYDIT (*notable*), FRESSARD (*off. mun.*), MAUDET (*notable*), GUILLAUME (*notable*), SOHIER (*off. mun.*), CAVIAL, DEVAL (*notable*), SANDOUT, BORDES (*notable*), DUBREUL (*notable*), M. DULIN (*notable*), DEGOUTTE (*notable*), FARRADESCHE (*off. mun.*), SOUBRET (*notable*).

Le président, invite les commissaires à assister à la séance et la Convention nationale décrète la mention honorable de leur adresse au procès-verbal et l'insertion au bulletin (2).

45

Un député de la société populaire d'Isigny vient à la barre, au nom de tous les membres de cette société, protester de son attachement à la Convention nationale, et la féliciter sur ses glorieux travaux : il annonce que ses concitoyens ont déposé sur l'autel de la patrie 140 chemises, 40 paires de bas, 4 paires de souliers, 4 pantalons, une culotte, un gilet, 16 paires de guêtres et 15 draps ; il annonce en outre qu'un cavalier équipé, monté, va incessamment partir ; que le ci-devant curé a déposé sur le bureau de la société, 6 liv. en espèces, avec la soumission de donner 200 liv. sur sa pension, tant que durera la guerre ; qu'une citoyenne a fait hommage de sa croix d'or, un enfant de huit ans, d'une pièce de trois livres ; enfin elle offre 18 livres de salpêtre (1).

L'ORATEUR de la Sté populaire.

Citoyens représentants,

« La postérité aura peine à concevoir que des scélérats hypocrites, couvrant leurs projets liberticides du manteau sacré du patriotisme, aiguisaient dans les ténèbres les poignards qu'ils destinaient à l'anéantissement de la Liberté.

Vos cadavres, Citoyens législateurs, et ceux des patriotes incorruptibles étoient les marches par lesquelles ils espéraient faire monter au trône le tyran qu'ils nous préparaient. Ils voulaient, les traîtres, assassiner le peuple à l'aide d'une confiance usurpée et tourner contre lui les bienfaits dont il les avoit comblés. Mais l'Etre suprême, qui ne peut être indifférent aux efforts qu'un peuple généreux fait pour conserver son indépendance et ses droits, l'Etre suprême auquel nous avons rendu toute sa dignité en dégageant son culte des absurdités dont l'avoient enchaîné des êtres vils, intéressés à perpétuer l'ignorance, n'a pas voulu qu'un crime si horrible ait son exécution ; il n'a pas voulu que le sang et les sacrifices de 25 millions d'hommes qui ont proclamé solennellement en sa présence la déclaration sacrée de leurs droits, soient perdus pour l'humanité. Il a permis au contraire que le succès secondât votre persévérance à démasquer les traîtres.

Mais quel étoit donc leur espoir, à ces lâches conspirateurs ? Pouvoient-ils croire que la France consentit à rentrer sous le joug ? pouvoient-ils s'abuser au point de se flatter que les républicains des départements n'auroient pas vengé d'une manière éclatante leurs parricides ? ah ! qu'ils connoissent mal le génie de la Liberté ! mais le crime peut-il apprécier la vertu ?

Pour nous, Citoyens législateurs, nous qui dans toutes les trahisons auxquelles nous sommes en proie depuis cinq ans, qui dans les moments périlleux où des traîtres osaient mettre en question la liberté de notre pays, n'avons vu qu'un aiguillon pour augmenter notre dévouement et notre courage ; nous qui, quoique notre commune ne soit pas peuplée de plus de deux mille personnes, n'en avons pas moins fourni depuis deux ans, trois compagnies complètes

(1) C. 298, pl. 1037, p. 2.

(2) P.V., XXXIV, 323.

(1) P.V., XXXIV, 323. J. Sablier, n° 1232, Bⁱⁿ, 17 germ. (suppl¹).